



Les couverts Agrifaune

Concilier agriculture et faune sauvage

Depuis 2014, la FDC23 conjointement avec la Chambre d'agriculture de la Creuse soutiennent la mise en place d'**intercultures longues**.

Le maintien d'un couvert a un triple intérêt : agricole, environnemental et faunistique :

- En limitant le lessivage et l'érosion des sols, en améliorant la structure et la vie du sol.
- C'est un réservoir à auxiliaires, prédateurs des ravageurs des cultures (comme les carabes).
- Il est très attractif pour la biodiversité (butineurs, oiseaux, mammifères...).

Ces couverts sont implantés par les agriculteurs dans le cadre de rotation céréales / cultures de printemps.

En 2022, 2 couverts sont proposés aux agriculteurs :

- Le mélange 1 (M1) était composé de 4 espèces :

Moutarde Blanche	25% soit 2,5 kg	
Radis fourrager	25% soit 2,5 kg	=> La dose de semis préconisée est de 10 kg/ha
Radis chinois	25% soit 2,5 kg	
Phacélie	25% soit 2,5 kg	
- Le mélange 2 (M2) était composé de 3 espèces :

Sarrasin	40% soit 10 kg	
Avoine Rude	48% soit 12 kg	=> La dose de semis préconisée était de 25 kg/ha
Phacélie	12% soit 3 kg	

Le mélange 2 a été élaboré pour les agriculteurs ayant des crucifères dans leurs rotations afin d'éviter le stockage de l'hôte Sclerotinia notamment.

Sur le département, 47 ha du mélange 1 ont été implantés sur 6 exploitations et 12 ha du mélange 2 sur 2 exploitations.

3 parcelles ont fait l'objet d'un suivi agronomique par la Chambre d'agriculture :

- 1 parcelle avec les 2 mélanges sur l'Est du département, sur l'exploitation de Dhume Bernard à 23 170 Viersat, implantée le 13 août 2022 avec un précédent blé tendre d'hiver.
- 2 parcelles à l'Ouest du département avec 1 seul mélange par parcelle sur les exploitations du GAEC de la PIEGERIE à Saint-Agnant-de-Vercillat (M1) et du GAEC DE LA QUENIERE à Saint-Leger-Bridereix (M2). Ces parcelles ont été implantées le 20 août 2022, avec un précédent orge d'hiver.

Résultats :

Les résultats des pesées de la biomasse ont été analysés avec l'outil MERCI®

- Mélange 1 :

La couverture du sol du couvert est de 55 % pour la parcelle de Viersat et de 52 % pour celle de Saint-Agnant de Vercillat et le salissement est respectivement noté 3 et 0.

La production de biomasse est de 0,9 t de MS/ha sur à Viersat et 1,7 t de MS/ha à Saint-Agnant de Vercillat avec une restitution au sol en azote de 13 Unités d'Azote quel que soit la production de biomasse.

L'implantation de ce couvert permet une évolution de la Matière Organique du sol entre 0,3 et 0,4 t/ha.

- Mélange 2 :

La couverture du sol du couvert est de 74,5 % à Viersat et de 41,75 % à Saint- Léger Bridereix avec un salissement noté 4 pour les 2 parcelles.

La production de biomasse est de 2,1 t de MS/ha sur à Viersat et 0,9 t de MS/ha à Saint-Léger Bridereix avec une restitution au sol en azote respectivement de 13 Unités d'Azote/ha et de 6 Unités d'Azote/ha. L'implantation de ce couvert permet une évolution de la Matière Organique du sol entre 0,2 et 0,5 t/ha.

Ces 2 couverts végétaux permettent une restitution au sol de 10U / ha de Phosphore et entre 30 et 80 U /ha de potasse.

L'intérêt des espèces composant les couverts :

La moutarde blanche a l'avantage d'être facile à installer et d'être un bon piège à azote.

Le radis chinois a un système racinaire assez performant mais ne procure pas forcément beaucoup de couverture du sol contrairement au radis fourrager.

La Phacélie est intéressante car c'est une plante mellifère de famille différente des plantes cultivées, son développement est plus lent donc elle est plus présente dans les mélanges qui ont mis plus de temps à se développer car elle a moins été concurrencée.

Le sarrasin a un bon pouvoir de couverture du sol à la levée grâce à son développement rapide, c'est une espèce rustique et mellifère.

L'avoine rude est quant à elle une plante rustique avec une bonne compétition vis-à-vis des adventices si elle se développe rapidement, elle permet une bonne structuration du sol et est peu sensible aux maladies.

A retenir :

- Le développement d'un couvert est très dépendant du travail du sol, de son implantation, de la densité de semis et des conditions climatiques.
- Le taux de salissement est corrélé au manque de développement du couvert.
- Le roulage après semis a un impact favorable à la levée et au développement du couvert car les graines sont plus en contact avec le sol.
- Afin de limiter les repousses d'orge et donc la concurrence avec le couvert, il est important de déchaumer une ou deux fois après la récolte.
- L'implantation d'un couvert permet l'évolution de la Matière Organique du sol, ce qui est intéressant pour des parcelles en cultures avec peu de prairies dans la rotation.

Si vous êtes intéressé pour implanter ces types de couvert, n'hésitez pas à contacter les techniciens de la Fédération Départementale des Chasseurs ou votre conseiller de GDA.